

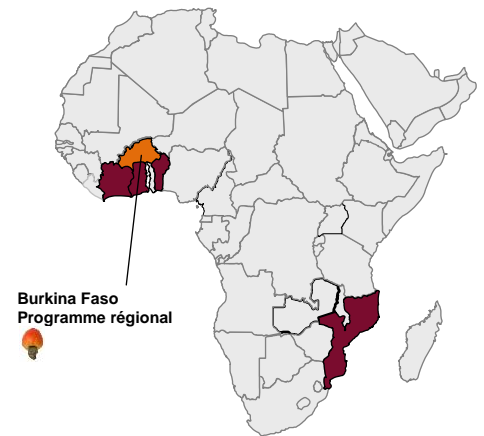
Promouvoir la compétitivité des petits producteurs d'anacarde Africains

iCA - L'initiative du cajou Africain

Contexte

L'initiative du cajou Africain (iCA), financé par le Ministère fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement, la Fondation Bill & Melinda Gates ainsi que des entreprises privées et des partenaires publics s'est donné l'objectif principal d'augmenter le revenu de 330.000 agriculteurs de \$ 90 par an et par conséquent réduire dans une manière durable la pauvreté rurale.

Les noix de cajou au Burkina Faso ont été introduites en 1980 par le Projet Anacarde pour accueillir les avantages économiques. Suite à cela, le gouvernement du Burkina Faso, visant de développer le secteur de noix de cajou, a lancé un projet de plantation d'un million d'arbres anacardes en 1997. Actuellement, il y a 45.000 exploitations de petite taille d'anacardes au Burkina Faso, dont 90% se trouvent dans les régions de Cascades, Sud-Ouest, Hauts-Bassins et Centre-Ouest. La taille de la plupart des plantations d'anacardes est comprise entre 2 et 5 hectares, cependant dans la région Centre-Ouest, il y a quelques systèmes qui atteignent jusqu'à 50 ha. L'objectif de l'Initiative africaine de cajou au Burkina Faso est d'augmenter le revenu annuel de 40.000 agriculteurs de \$80 d'ici à 2015.



En outre, le projet vise à établir des relations commerciales et efficaces entre tous les acteurs de la chaîne de création de valeur. Pourtant, il y a des problèmes d'organisation faible des agriculteurs dans les zones de production des noix de cajou et l'échange d'information manquant entre les parties prenantes. Des défis dans le secteur anacarde burkinabé sont les rendements bas et la qualité faible des noix crus. Ce n'est que par l'application de matériel végétal amélioré que les agriculteurs peuvent augmenter leur productivité et qualité à long terme dans une manière durable. Présentement, la transformation locale emploie plus d'un millier de personnes, dont 86% des femmes, et représente un énorme potentiel de croissance. La capacité actuelle de transformation de noix de cajou brute de 8.000 MT peut être doublée dans la deuxième phase d'iCA. D'autres améliorations de l'efficacité dans la filière cajou se situent en relier les petits producteurs avec les transformateurs et en soutenir des stratégies innovant de la gestion de données et d'information du marché. Les partenaires de coopération de l'initiative africaine pour le cajou sont le Ministère de l'Agriculture avec ses directions régionales, les Associations de Producteurs de Noix de Cajou, le Centre National de Semences Forestières (CNSF), l'Institut de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA) et des projets bilatéraux tels que le Programme de Développement agricole (PDA). Les transformateurs de l'anacarde et leur Association Nationale (ANTA) complètent le tableau des partenaires importants.

Faits et chiffres

	2009	2011
Volume de production de Noix de cajou brutes (MT)	20.000 MT	30.000 MT
Productivité (kg / ha)	320 kg/ha	410 kg/ha



Principaux résultats d'iCA Phase I

- La mise en œuvre de sessions de formation pour plus de 33.000 agriculteurs, dont 24% sont des femmes, sur les BPA (bonnes pratiques agricoles) de la récolte, la traitement post-récolte, et le conditionnement des nouveaux arbres cajous du matériel végétal amélioré ;
- Pour la diffusion de connaissances maintenues, 443 paysans « relais » ont été formés entre 2009 et 2012, dont 8% des femmes ;
- L'identification de 55 arbres mères élités et 5 pépinières pour la production des greffons du matériel végétal amélioré ;
- La mise en œuvre des sessions de formation spécifique pour 414 agriculteurs, 9% d'entre eux sont des femmes, afin de déterminer la qualité de noix brutes (KOR – Kernel Output Ratio), la production de plants greffés et l'apiculture comme une stratégie visant à diversifier les sources de revenu ;
- La certification de 11.274 agriculteurs comme commerce équitable ;
- Depuis 2009, 1.921 emplois étaient créés, dont 70% des positions pour les femmes ;
- L'augmentation de la capacité de traitement installée de 1.000 tonnes (2009) à 8,000 MT (2012), en conformité avec les normes internationales de qualité ;
- La croissance des prix pour les producteurs de \$ 225/MT (2009), \$ 400/MT (2010) à \$ 550/MT (2011, 2012).

La deuxième phase du projet

Dans la deuxième phase du projet les étapes suivantes sont réalisées principalement par les partenaires privés et publics de leur propre initiative:

- L'introduction d'un programme national de maître formateur afin d'entraîner des experts avec une expertise intégrée d'anacarde ;
- Le développement et la production de matériel végétal amélioré par les instituts nationaux de recherche ;
- Création et renforcement des organisations de producteurs d'anacarde et des relations avec les transformateurs et les commerçants ;
- Amélioration de la communication entre tous les partenaires par des programmes de radio.

L'initiative du Cajou Africaine en bref		
Durée du projet	Juillet 2009 à Septembre 2015	
Durée de la phase I	Juillet 2009 à Décembre 2012	
Durée phase II	Janvier 2013 à Septembre 2015	
Budget phase II	BMZ (Ministère fédéral Allemande de la Coopération économique et du Développement)	€ 3,4 millions
	Fondation Bill et Melinda Gates	€ 5,97 millions
	Total	€ 9,3 millions
Partenaire de mise en œuvre	GIZ (en charge), FairMatch Support et TechnoServe	
Sociétés / organisations partenaires	ACA, Kraft Foods, Intersnack, OLAM, Trade and Development Group, SAP, USAID, Ministry of Food and Agriculture, IDH	
Pays du projet	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mozambique	